

CHECKLIST



Une fois que vous aurez été accepté, préparez-vous pour l'expérience unique que vous allez vivre. Voici un rappel de ce que vous devez faire :

AVANT VOTRE ARRIVÉE

- Vérifiez la validité de votre passeport. Demandez le renouvellement de celui-ci s'il arrive bientôt à expiration

Si vous n'êtes PAS citoyen européen :

- Demandez votre visa (4 à 3 mois avant votre arrivée) - Assurez-vous d'effectuer les démarches dès que vous avez reçu la confirmation de votre admission. (Voir "[Visas et titres de séjour](#)")
- Souscrivez une assurance maladie privée (si le cas échéant). (Voir "[Santé et assurances](#)")

Si vous êtes citoyen européen :

- Demandez votre carte européenne d'assurance maladie.
- Préparez les documents dont vous aurez besoin une fois en France :
 - une copie de votre passeport ou votre carte d'identité,
 - une copie de l'assurance maladie internationale,
 - une copie de votre acte de naissance indiquant les informations de vos parents ou d'autres documents, avec une traduction si possible (voir "[Santé et assurances](#)"),
 - votre lettre d'acceptation de l'établissement supérieur,
 - une copie de votre visa (s'il a déjà été obtenu).
- Recherchez votre logement et votre garant. (Voir "[Hébergement et logement](#)")
- Informez votre banque de votre départ et vérifiez si votre carte de crédit/débit peut être utilisée en France.
- Souscrivez une assurance de rapatriement. (non obligatoire, mais fortement recommandée) (Voir "[Santé et assurances](#)")
- Souscrivez une assurance responsabilité civile personnelle. (Voir "[Santé et assurances](#)")
- Obtenez la CVEC dès que vous obtenez votre visa. (Voir "[Réussir vos études en France](#)")
- Si vous êtes en situation de handicap, assurez-vous d'en informer nos équipes lors de votre inscription et contactez-le ou la référent(e) handicap de votre future école/programme.

À VOTRE ARRIVÉE

Nous vous conseillons d'arriver quelques semaines avant la rentrée car vous devrez effectuer de nombreuses démarches administratives (titre/carte de séjour, assurance maladie, compte bancaire) et rechercher un logement.

- Si vous n'êtes PAS citoyen européen et que vous restez plus de 3 mois : Validez votre visa en ligne sur l'ANEF à votre arrivée pour obtenir un titre/carte de séjour. (Voir "[Visas et titres de séjour](#)")
- Ouvrez un compte en banque français. (Voir "[Banque, budget et bourses d'études](#)")
- Inscrivez-vous pour obtenir la Sécurité sociale française. (Voir "[Santé et assurances](#)")
- Souscrivez une complémentaire santé/mutuelle (non obligatoire, mais recommandée). (Voir "[Santé et assurances](#)")
- Obtenez un numéro de téléphone français. (Voir "[Hébergement et logement](#)")
- Souscrivez à un titre de transport. (Voir "[Transports](#)")
- Trouvez et emménagez un logement.

Une fois que vous avez trouvé un logement : (voir "[Hébergement et logement](#)")

- Obtenez une assurance habitation avant de recevoir les clés.
- Demandez l'aide au logement auprès de la CAF.
- Si cela n'est pas inclus dans le loyer, ouvrez un compte pour l'électricité et le gaz.
- Si cela n'est pas inclus dans le loyer, ouvrez une connexion internet.

PENDANT VOTRE SÉJOUR

- Participez aux activités et aux associations étudiantes.
- Réussissez vos études pendant l'année universitaire.
- Apprenez le français.
- Découvrez la culture française & visitez les nombreuses villes de pays.
- Prenez des photos, achetez des souvenirs.
- Renouvelez votre titre/carte de séjour, si nécessaire.

AVANT VOTRE RETOUR

- Informez votre propriétaire par un préavis un ou trois mois à l'avance dès que vous quittez votre logement. Commencez cette démarche dès que vous connaissez la date de votre départ. (Voir "[Avant votre retour – Hébergement et logement](#)")
- Mettez à jour votre profil CAF afin de mettre fin à l'aide au logement. (Voir "[L'aide au logement du gouvernement français - la Caisse d'allocations familiales \(CAF\)](#)")
- Résiliez votre compte d'électricité et de gaz auprès de votre fournisseur. (Voir "[Avant votre retour – Hébergement et logement](#)")
- Résiliez votre compte internet et de téléphonie mobile auprès de votre fournisseur. (Voir "[Avant votre retour – Hébergement et logement](#)")
- Résiliez votre titre de transport (si le cas échéant). (Voir "[Transports](#)")
- Laissez votre compte en banque français ouvert car vous pourriez recevoir des virements tels que votre dernière aide au logement, la caution de votre logement, etc. (Voir "[Avant votre retour – Banque, budget et bourses d'études](#)")
- Rapportez des souvenirs à votre famille et à vos amis.

APRÈS VOTRE RETOUR

- Une fois que vous aurez reçu l'argent qui vous est dû, clôturez votre compte bancaire français. (Voir "[Avant votre retour – Banque, budget et bourses d'études](#)")
- Restez en contact avec vos écoles et vos professeurs, et devenez un Alumni d'OMNES Education.